

Programme d'études professionnelles

5286

# Plâtrage

Secteur  
de formation

7

Bâtiment  
et travaux publics

**Décroche**  
tes **rêves**

Québec 



Programme d'études professionnelles

5286

# Plâtrage

Secteur  
de formation

7

Bâtiment  
et travaux publics

Formation professionnelle et technique  
et formation continue

Direction générale des programmes  
et du développement

# Équipe de production

## **Coordination**

*Manon Chiasson*

Responsable du secteur Bâtiment et travaux publics  
Direction générale des programmes et du développement  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

*Annie Lefebvre*

Responsable de l'ingénierie de formation  
Direction générale des programmes et du développement  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

## **Conception et rédaction**

*Charles Corbet*

Enseignant  
Commission scolaire de Montréal

*Jocelyne Lavoie*

Conseillère en élaboration de programmes

*Mario Rochon*

Enseignant  
Commission scolaire de Montréal

*Line Desmarais*

Conseillère en élaboration de programmes

## **Révision linguistique**

Sous la responsabilité de la Direction des  
communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et  
du Sport

## **Mise en page et édition**

Sous la responsabilité de la Direction générale des  
programmes et du développement du ministère de  
l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005-04-00322

ISBN 2-550- 42918-4

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2005

# Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

## Milieu du travail

---

*Daniel Auger*  
Les Entreprises Isolex

*Jean Ayotte*  
Revêtements muraux Bergeron et frères

*Yvan Bertrand*  
Sous-comité professionnel du métier plâtrier

*Réal Côté*  
Société Relyr

*Nathalie Denis*  
Commission de la construction du Québec

*Martin Duquette*  
Systèmes intérieurs MNJ

*Yvon Gingras*  
Compagnon plâtrier  
Québec

*Michel Martel*  
Construction FAK

*Frédéric Trudel*  
Stuc acrylique 2000

## Milieu de l'éducation

---

*Ronald Boulanger*  
Commission scolaire de Montréal

*Claude Couture*  
Commission scolaire de Jonquière

*Luc Dubuc*  
Commission scolaire de la Capitale

*Serge Tétreault*  
Commission scolaire de Montréal

*Michel Gilbert*  
Commission scolaire de Jonquière

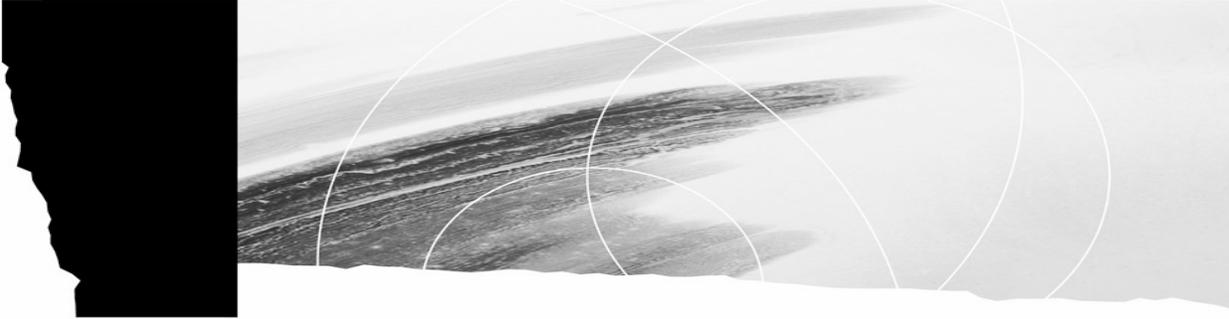
*André Houle*  
Commission scolaire de la Capitale



# Table des matières

Présentation du programme d'études .....	1
Vocabulaire .....	3
<b>Première partie</b>	
Buts du programme.....	9
Compétences du programme d'études et matrice .....	11
Harmonisation .....	13
<b>Deuxième partie</b>	
Objectifs	
Métier et formation .....	17
Mesures et calculs .....	21
Plans et devis.....	25
Santé et sécurité sur les chantiers de construction .....	29
Échafaudages .....	33
Crépi de plâtre.....	37
Finition de plâtre.....	41
Pose de crépi sur béton .....	45
Tirage de joints.....	47
Moulurage et pose d'éléments .....	51
Acrylique et stuc.....	55
Réparation de surfaces .....	59
Recherche d'emploi .....	61





---

5286

**Plâtrage**

---

Année d'approbation : 2003

---

<b>Type de sanction :</b>	Diplôme d'études professionnelles
<b>Nombre d'unités :</b>	54
<b>Nombre de modules :</b>	13
<b>Durée totale :</b>	810 heures

---

Pour être admis au programme *Plâtrage*, il suffit de satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- Pour la personne titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu, aucune condition d'admission supplémentaire n'est requise.

OU

- Pour la personne âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation, la condition d'admission suivante s'ajoute : avoir obtenu les unités de 3<sup>e</sup> secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

- Pour la personne âgée d'au moins 18 ans, la réussite du test de développement général et la réussite du cours 2033-1 en français langue d'enseignement ou des apprentissages reconnus équivalents, sont requis comme préalables fonctionnels.

N.B. : La condition relative à la concomitance n'est pas applicable à cette catégorie.



# Présentation du programme d'études

Le curriculum de formation dont est issu ce programme d'études s'appuie sur des responsabilités partagées entre, d'une part, le ministère de l'Éducation qui assume l'élaboration des programmes et des guides de soutien à l'enseignement et, d'autre part, les établissements d'enseignement, qui assurent l'application du programme et l'évaluation. Les programmes comprennent des objectifs obligatoires et, à titre indicatif, des savoirs liés aux compétences.

Les programmes constituent le cadre de référence à l'intérieur duquel les enseignantes et les enseignants sont appelés à exercer leur profession. Ils délimitent leurs interventions pédagogiques en précisant les grandes orientations éducatives à privilégier et les objectifs d'apprentissage à atteindre avec les élèves. La réussite du programme assure à l'élève la qualification nécessaire à l'exercice de son métier en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à lui donner une certaine polyvalence.

La durée du programme est de 810 heures; de ce nombre, 675 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 135 heures, à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme est divisé en 13 modules dont la durée varie de 15 heures à 120 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'évaluation des apprentissages, aux fins de la sanction des études, et à l'enseignement correctif.

<b>Titre du module</b>	<b>Code</b>	<b>Module</b>	<b>Durée</b>	<b>Unités</b>
Métier et formation	304542	1	30	2
Mesures et calculs	304552	2	30	2
Plans et devis	304662	3	30	2
Santé et sécurité sur les chantiers de construction	254992	4	30	2
Échafaudages	304572	5	30	2
Crépi de plâtre	304587	6	105	7
Finition de plâtre	304596	7	90	6
Pose de crépi sur béton	304602	8	30	2
Tirage de joints	304618	9	120	8
Moulurage et pose d'éléments	304627	10	105	7
Acrylique et stuc	304638	11	120	8
Réparation de surfaces	304645	12	75	5
Recherche d'emploi	304651	13	15	1



# Vocabulaire

## Programme

Le programme d'études professionnelles est constitué d'un ensemble cohérent de compétences à acquérir; il est formulé par objectifs et, pour des raisons administratives, découpé en modules. Il décrit les apprentissages attendus de l'élève en fonction d'une performance déterminée. Il fait par ailleurs l'objet d'un document pédagogique officiel qui permet à ce titre la reconnaissance de la formation qualifiante aux fins de l'exercice du métier.

Le programme d'études professionnelles comprend des objectifs et un contenu obligatoires. Il présente également, à titre indicatif, des savoirs liés à la compétence qui doivent être enrichis ou adaptés selon les élèves en apprentissage. Dans les différentes rubriques qui le composent sont données des indications aux fins de la sanction des apprentissages<sup>1</sup>. Il est traduit en activités d'apprentissage et d'évaluation par les établissements d'enseignement.

## Buts du programme

Les buts du programme présentent le résultat recherché au terme de la formation ainsi qu'une description générale du métier visé. Ils présentent, de plus, les quatre buts généraux de la formation professionnelle.

## Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent de grandes orientations à favoriser dans la formation de l'élève en matière d'habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du programme ou les compétences. Les intentions éducatives servent à guider les établissements dans la mise en œuvre du programme.

## Compétence

Une compétence est un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (connaissances, habiletés de divers domaines, perceptions, attitudes, etc.).

## Objectif

L'objectif traduit la partie opérationnelle de la compétence à acquérir selon des exigences précises et en termes pratiques pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation. L'objectif est défini en fonction d'un comportement ou d'une situation.

L'objectif traduit également des repères pour les apprentissages, les savoirs liés et les balises, groupés en fonction des éléments de la compétence (objectif de comportement) ou des phases du plan de mise en situation (objectif de situation).

### 1. Objectif défini en fonction d'un comportement

L'objectif défini en fonction d'un comportement est relativement fermé et il décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Il comprend les cinq composantes suivantes :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux du programme et, dans certains cas, d'autres déterminants.

---

1 Les spécifications aux fins de la sanction sont complémentaires au programme d'études professionnelles, mais elles sont présentées dans un autre document. Les critères d'évaluation sont prescriptifs.

- *Les éléments de la compétence*, qui correspondent aux précisions essentielles à la compréhension de la compétence elle-même, caractérisées par des comportements particuliers. Ils évoquent les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- *Le contexte de réalisation*, qui correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne vise pas à décrire la situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- *Les critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter relativement à chacun des éléments de la compétence, à plusieurs d'entre eux ou à l'ensemble de ces derniers et permettent de porter un jugement rigoureux sur l'acquisition de la compétence. Certains sont donc associés à un élément spécifique et correspondent à des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité, tandis que d'autres sont rattachés à plusieurs éléments et correspondent alors à des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

L'évaluation des apprentissages porte sur les résultats attendus.

## 2. Objectif défini en fonction d'une situation

L'objectif défini en fonction d'une situation est relativement ouvert et il décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle l'élève est placé. Les produits et les résultats varient selon les personnes. L'objectif défini en fonction d'une situation comprend les composantes suivantes :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux du programme et, dans certains cas, d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie.
- *Le plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissage, soit une phase d'information, une phase de réalisation ainsi qu'une phase de synthèse.
- *Les conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter et les moyens à mettre en place de façon que les apprentissages soient possibles et que les contextes dans lesquels ils sont réalisés soient toujours les mêmes. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- *Les critères de participation*, qui décrivent les exigences auxquelles doit satisfaire l'élève relativement à la participation aux activités d'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.

L'évaluation des apprentissages porte sur la participation de l'élève aux activités proposées dans le plan de mise en situation.

## Savoirs liés

Les savoirs liés à la compétence définissent les apprentissages essentiels et significatifs que l'élève doit réaliser pour mettre en œuvre et développer la compétence. Les savoirs liés sont en relation avec le marché du travail et sont accompagnés de balises qui renseignent sur le champ d'application, le niveau de complexité ou le contenu de formation. Ni les savoirs liés, ni les balises n'ont un caractère prescriptif.

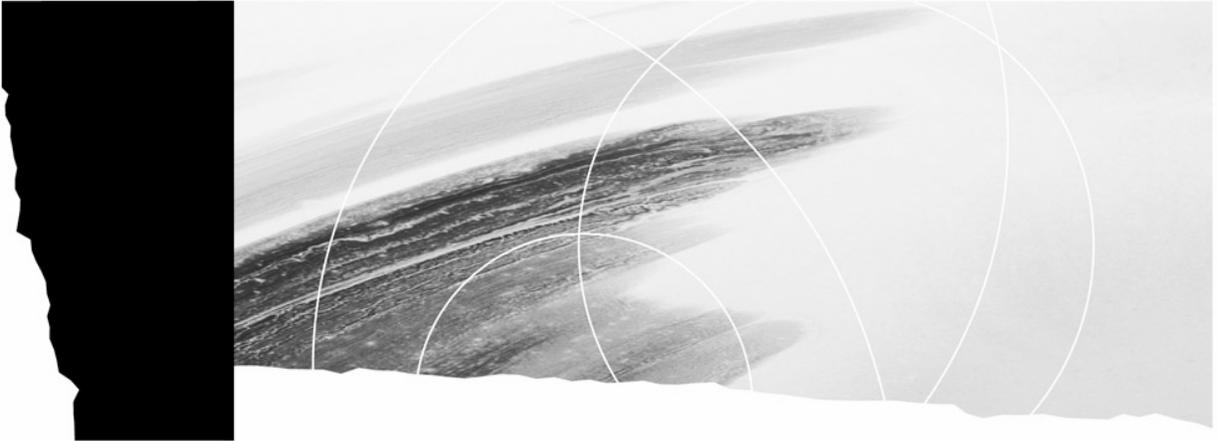
**Module**

Le module est une unité constitutive ou une composante d'un programme d'études. Il comprend un objectif prescriptif et les savoirs liés à la compétence, ces derniers étant présentés à titre indicatif.

**Unité**

L'unité est un étalon servant à exprimer la valeur de chacun des modules d'un programme d'études en leur attribuant un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme ou d'une attestation; l'unité correspond à quinze heures de formation.





## **Première partie**

---

**Buts du programme**

**Compétences du programme d'études  
et matrice**

**Harmonisation**



# Buts du programme

Le programme *Plâtrage* prépare à l'exercice du métier de plâtrier et plâtrière.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme *Plâtrage* vise à :

## **Rendre la personne efficace dans l'exercice de son métier**

- Lui permettre d'exécuter correctement, et avec des performances acceptables au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités du métier.
- Lui permettre d'évoluer convenablement dans son milieu de travail en favorisant l'acquisition ou le développement des habiletés ou des attitudes suivantes :
  - l'acquisition des habiletés intellectuelles qui permettent des choix judicieux ainsi que la capacité à résoudre des problèmes au moment de l'exécution des tâches;
  - la capacité d'appliquer correctement les habiletés techniques nécessaires à l'exécution des tâches;
  - la capacité de communiquer efficacement avec ses collègues et son employeur;
  - le renforcement des habitudes de précision, de concentration et de respect des normes;
  - le renforcement des habitudes d'ordre et de propreté;
  - le souci du respect des règles liées à la santé et à la sécurité au travail.

## **Assurer l'intégration à la vie professionnelle de la personne**

- Lui permettre :
  - de connaître le marché du travail en général et le contexte particulier au domaine du plâtrage;
  - de connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
  - de s'intégrer de façon harmonieuse au marché du travail.

## **Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne**

- Lui permettre :
  - de comprendre les principes sous-jacents aux différentes techniques utilisées;
  - d'acquérir des méthodes de travail et le sens de la discipline;
  - d'acquérir l'autonomie et le sens de l'initiative et des responsabilités dans l'exécution de ses tâches;
  - de renforcer son goût de la réussite;
  - de renforcer sa préoccupation pour l'excellence et la qualité du travail.

## **Assurer la mobilité professionnelle de la personne**

- Lui permettre :
  - d'acquérir une solide formation de base qui lui confère la polyvalence dans l'exécution des tâches;
  - d'accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter;
  - d'acquérir des attitudes positives à l'égard des changements technologiques et des situations nouvelles;
  - de se préparer à la recherche dynamique d'un emploi;
  - d'acquérir une perception juste des possibilités de carrière dans le domaine du plâtrage.



# Compétences du programme d'études et matrice

## Liste des compétences

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Effectuer des prises de mesures et des calculs.
- Interpréter des plans et des devis.
- Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction.
- Monter des échafaudages.
- Effectuer un crépi de plâtre.
- Effectuer le travail de finition d'un ouvrage de plâtre.
- Poser du crépi sur des surfaces de béton.
- Tirer des joints.
- Moulurer et poser des éléments ornementaux préfabriqués.
- Exécuter des revêtements d'acrylique et de stuc.
- Réparer des surfaces.
- Utiliser des moyens de recherche d'emploi.

## Matrice des compétences

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Le tableau est à double entrée : ainsi, la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole ( $\Delta$ ) montre qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole ( $\circ$ ) marque quant à lui un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle.

**MATRICE DES COMPÉTENCES**

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	COMPÉTENCES GÉNÉRALES			PROCESSUS										
	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Durée (h)	Effectuer des prises de mesures et des calculs	Interpréter des plans et des devis	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction	Monter des échafaudages	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	Organiser le travail	Préparer les surfaces	Préparer les matériaux	Appliquer les couches de base	Effectuer le travail de finition	Nettoyer l'aire de travail
				2	3	4	5	13						
				C	C	S	C	C						
				30	30	30	30	15						
Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	1	S	30	o	o	o	o	o						
Effectuer un crépi de plâtre	6	C	105	●	●	●	●	o	▲	▲	▲	▲	△	▲
Effectuer le travail de finition d'un ouvrage de plâtre	7	C	90	●	●	●	●	o	▲	▲	▲	△	▲	▲
Poser du crépi sur des surfaces de béton	8	C	30	●	o	●	o	o	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Tirer des joints	9	C	120	●	●	●	●	o	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Moulurer et poser des éléments ornementaux préfabriqués	10	C	105	●	●	●	o	o	▲	▲	▲	▲	▲	△
Exécuter des revêtements d'acrylique et de stuc	11	C	120	●	●	●	●	o	▲	▲	▲	▲	▲	▲
Réparer des surfaces	12	C	75	●	o	●	o	o	▲	▲	▲	▲	▲	△

# Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

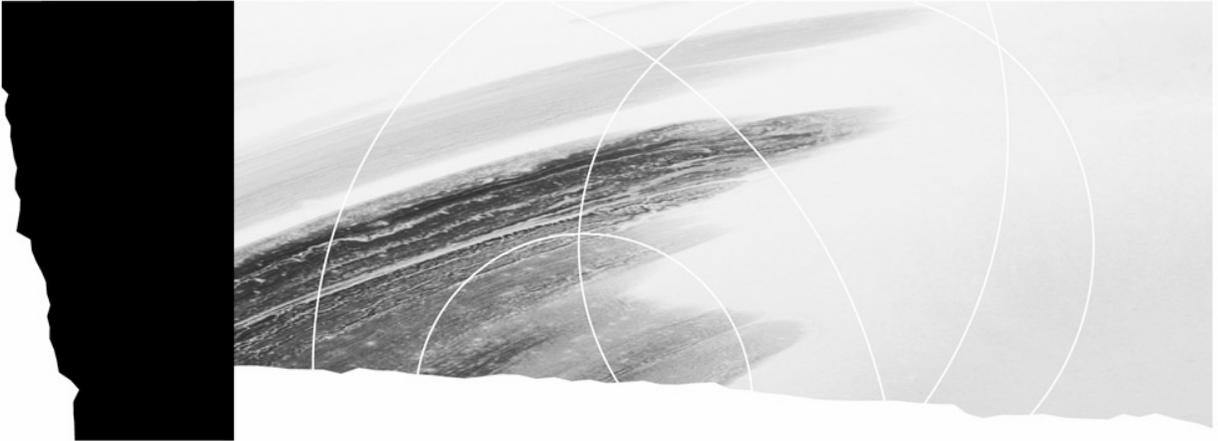
L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise à jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Plâtrage* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, de compétences communes avec d'autres programmes d'études.





## **Deuxième partie**

Objectifs



***Objectif de situation***

---

**Énoncé de la compétence**

Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

**Éléments de la compétence**

- Connaître la réalité du métier.
- Prendre connaissance de la démarche de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

**Plan de mise en situation**

---

**Phase d'information**

- S'informer sur le marché du travail dans le domaine du plâtrage : milieux de travail (types d'entreprises, produits), perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, sélection des candidates et des candidats (visites, entrevues, examen de documents, etc.).
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleurs et des travailleuses) au cours de visites, d'entrevues, d'examens de documents, etc.
- S'informer sur les principaux rôles et responsabilités des organismes et des associations patronales et syndicales.
- S'informer sur les lois et règlements qui régissent les relations de travail dans l'industrie de la construction.

**Phase de réalisation**

- Discuter des habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires à la pratique du métier.
- S'informer sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation, sanction des études.
- Discuter de la pertinence du programme de formation par rapport à la situation de travail du plâtrier et de la plâtrière.

**Phase de synthèse**

- Évaluer son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt.
- Présenter, dans un rapport, le résultat de son évaluation.

### Conditions d'encadrement

---

- Créer un climat d'épanouissement personnel et d'intégration professionnelle.
- Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves et permettre à tous et à toutes de s'exprimer.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste et objective du métier.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.
- Organiser des visites d'entreprises représentatives des principaux milieux de travail en plâtrage.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : information sur le métier, programme de formation, guides, etc.

### Critères de participation

---

#### Phase d'information

- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
- Exprime sa perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données recueillies.

#### Phase de réalisation

- Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier.
- Exprime sa perception du programme de formation au moment d'une rencontre de groupe.

#### Phase de synthèse

- Produit un rapport contenant :
  - une présentation sommaire de ses goûts, de ses aptitudes et de ses champs d'intérêt;
  - des explications sur son choix d'orientation en faisant, de façon explicite, les liens demandés.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

---

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

#### Phase d'information

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être réceptive ou réceptif aux données relatives au métier et à la formation.</li> </ul>           | <p>Conditions de réceptivité : attention, intérêt et concentration.<br/>Données sur le marché du travail, nature et exigences de l'emploi, rôles et responsabilités des organismes et associations patronales et syndicales, lois et règlements de l'industrie.<br/>Projet de formation.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir le souci de partager sa perception du métier avec les autres personnes du groupe.</li> </ul> | <p>Avantages à communiquer son point de vue et à écouter celui des autres.</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déterminer une façon de noter et de présenter ses données.</li> </ul>                              | <p>Méthode pour prendre des notes, règles de présentation et structure d'un rapport.</p>   |

**Phase de réalisation**

- Inventorier les habiletés, aptitudes, attitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier.
- Faire part de ses réactions envers le métier et la formation.

**Définitions simples :**

- habileté : possibilité de reproduire un comportement;
- aptitude : disposition naturelle;
- attitude : possibilité de réagir positivement ou négativement aux situations;
- connaissance : idée, notion, compréhension.

**Phase de synthèse**

- Faire un bilan personnel.
- Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l'exercice du métier.
- Reconnaître ses forces qui faciliteront son travail d'une part, et ses faiblesses qu'il faudra pallier d'autre part.
- Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation.

Résumé des goûts, aptitudes, qualités personnelles et connaissances du domaine.

Résumé des forces et des faiblesses.



Module 2      Durée 30 h

**Objectif de comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Effectuer des prises de mesures et des calculs.

**Contexte de réalisation**

- À partir de dessins d'atelier, de jeux de plans et de devis.
- À l'aide d'instruments de mesure.
- À partir des systèmes international et impérial de mesure.
- Sur des bâtiments, à l'intérieur ou à l'extérieur.

**Éléments de la compétence**

1 Mesurer des longueurs, des hauteurs et des largeurs.

**Critères de performance**

- Exactitude de la prise de mesures en système international.
- Exactitude de la prise de mesures en système impérial.
- Utilisation correcte des instruments de mesure.

2 Mesurer des angles.

- Exactitude de la prise de mesures en système international.
- Exactitude de la prise de mesures en système impérial.
- Utilisation correcte des instruments de mesure.
- Respect des tolérances établies.

3 Calculer des surfaces.

- Utilisation correcte des opérations mathématiques nécessaires.
- Exactitude des résultats.

4 Calculer des quantités de produits de pose.

- Utilisation correcte des opérations mathématiques nécessaires.
- Exactitude des résultats.
- Prise en considération du pourcentage de perte déterminé.

5 Calculer des volumes de produits de pose.

- Utilisation correcte des opérations mathématiques nécessaires.
- Exactitude des résultats.
- Prise en considération du pourcentage de perte déterminé.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Mesurer des longueurs, des hauteurs et des largeurs.

- Utiliser des instruments de mesure. Équerre, ruban à mesurer, fil à plomb.  
Unités de mesure des systèmes international et impérial.

#### 2 Mesurer des angles.

- Transposer des données aux fins de mesure d'angles. Éléments géométriques rencontrés : angles, tangentes, courbes, superficies, volumes, mesures réelles sur des croquis, longueurs, largeurs, hauteurs.
- Utiliser les systèmes de mesure international et impérial. Unités de mesure et correspondance entre les deux systèmes.

#### 3 Calculer des surfaces.

- Vérifier l'équerrage à partir du théorème de Pythagore. Formule 3-4-5.  
 $a^2 + b^2 = \sqrt{c}$
- Effectuer les quatre opérations mathématiques de base. Addition, soustraction, multiplication, division.
- Effectuer la règle de trois.
- Calculer les périmètres et les aires des figures géométriques courantes. Calcul de surfaces usuelles.  
Calcul du rayon.
- Interpréter des problèmes. Problèmes comportant des figures géométriques composées de carrés, rectangles, triangles rectangles, cercles.  
Nombres entiers.  
Nombres décimaux.

#### 4 Calculer des quantités de produits de pose.

- Catégoriser des produits de pose. Produits et enduits.  
Catalogues de fabricants.
- Déterminer les produits et les enduits à utiliser versus la surface à couvrir. Travail à effectuer : épaisseur et nombre de couche, surface à couvrir.
- Utiliser des formules mathématiques aux fins de calculs de quantités.
- Considérer un pourcentage de perte.

- 5 Calculer des volumes de produits de pose.
- Déterminer les produits et les enduits à utiliser versus la surface à couvrir.
  - Utiliser des formules mathématiques aux fins de calculs de volumes.
  - Considérer un pourcentage de perte.



Module 3 Durée 30 h

**Objectif de comportement****Énoncé de la compétence**

Interpréter des plans et des devis.

**Contexte de réalisation**

- À partir de jeux de plans et de devis.
- À l'aide d'instruments de mesure.
- À partir des systèmes international et impérial de mesure.
- En vue de différents types d'ouvrages d'enduits.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

- |   |  |  |
|---|--|--|
| 1 | Interpréter les codes et les symboles d'un plan.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Justesse de l'interprétation des éléments suivants : cartouche, échelle, symboles, lignes, etc.</li> </ul>  |
| 2 | Interpréter les cotes dimensionnelles d'un plan.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Justesse de l'interprétation des cotes relatives aux dimensions : longueurs, aires, volumes et poids.</li> <li>• Précision des dimensions relevées sur le plan.</li> <li>• Souci du détail.</li> </ul>  |
| 3 | Interpréter les différentes vues d'un plan.  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthode de travail systématique.</li> <li>• Justesse de l'interprétation de chaque type de projection.</li> <li>• Association juste :             <ul style="list-style-type: none"> <li>– de la vue d'élévation à la vue de dessus;</li> <li>– des vues de coupe et de détail aux vues de dessus et d'élévation.</li> </ul> </li> <li>• Justesse de l'interprétation de l'orientation des vues.</li> <li>• Souci du détail.</li> </ul> |
| 4 | Interpréter les renseignements techniques nécessaires à l'exécution des travaux de plâtrage contenus dans un plan. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des normes.</li> <li>• Justesse de l'interprétation des renseignements techniques nécessaires à la réalisation des travaux :             <ul style="list-style-type: none"> <li>– type de travail;</li> <li>– dimensions;</li> <li>– ouvertures;</li> <li>– portes, emplacement, etc.</li> </ul> </li> </ul>  |

- 5 Interpréter les renseignements techniques nécessaires à l'exécution des travaux de plâtrage contenus dans un cahier des charges et un devis.
- Respect des normes.
  - Justesse de l'interprétation des renseignements techniques nécessaires à la réalisation des travaux :
    - spécifications des matériaux;
    - techniques de mélange et d'application, etc.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Interpréter les codes et les symboles d'un plan.

- Caractériser des documents utilisés en plâtrage. Cahiers de charge, devis descriptifs, ouvrages de référence, cotes.
- Caractériser des types de plans utilisés en plâtrage. Esquisses, dessins d'atelier, dessins schématiques, dessins d'ensembles et de sous-ensembles, dessins d'exécution, dessins d'implantation, perspectives.
- Reconnaître des symboles et abréviations figurant sur un plan. Symboles et abréviations normalisés.

#### 2 Interpréter les cotes dimensionnelles d'un plan.

- Reconnaître les cotes dimensionnelles d'un plan. Échelle.

#### 3 Interpréter les différentes vues d'un plan.

- Caractériser des vues pouvant être représentées. Projections tridimensionnelles, vues d'élévation, vues de profil, vues de coupe, vues de détail.
- Utiliser les instruments de traçage en usage. Instruments, traçage (compas, équerre, craies de couleur, règle à l'échelle, etc.), tolérance de 2 mm (1/8 po)

#### 4 Interpréter les renseignements techniques nécessaires à l'exécution des travaux de plâtrage contenus dans un plan.

- Reconnaître les types de traits utilisés en dessin technique. Identification : ouvertures, porte, fenêtre, emplacement des surfaces à travailler, relevé des dimensions.  
Pointillé.  
Trait continu entrecoupé de tirets : lignes d'axe, axes de symétrie, lignes de centre.
- Repérer et analyser des renseignements techniques propres à un ouvrage de plâtrage sur un plan.

5 Interpréter les renseignements techniques nécessaires à l'exécution des travaux de plâtrage contenus dans un cahier des charges et un devis.

- Distinguer les sections d'un cahier des charges.
- Distinguer les sections d'un devis.
- Repérer et analyser des renseignements techniques propres à un ouvrage de plâtrage sur un devis.

Renseignements sur les matériaux, les techniques de malaxage, la réglementation, le travail à exécuter.



Module 4      Durée 30 h

## ***Objectif de situation***

---

### **Énoncé de la compétence**

Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction.

### **Éléments de la compétence**

- Développer une attitude responsable à l'égard des agresseurs de la santé et de la sécurité.
- Être consciente ou conscient de l'importance du respect des normes et des règlements en matière de santé et de sécurité du travail.
- Reconnaître une situation dangereuse ou un comportement à risque et les mesures préventives applicables.

### **Plan de mise en situation**

---

#### **Phase d'information**

- S'informer des risques inhérents aux chantiers de construction.
- S'informer des normes et des règlements relatifs à la santé et à la sécurité sur les chantiers de construction.
- Se renseigner sur les mesures à prendre en cas d'urgence.
- Réfléchir à l'importance d'acquérir une compétence en matière de santé et de sécurité au travail.

#### **Phase de réalisation**

- Expérimenter des situations dans lesquelles il est nécessaire de prévenir les risques et d'éliminer les dangers au regard de l'environnement, des installations, de l'équipement et de la machinerie, du matériel et des outils, des sources d'énergie, etc.
- Participer à des activités permettant de reconnaître les risques liés au transport de charges ainsi qu'aux postures de travail contraignantes.
- Participer à des activités permettant de reconnaître les symboles et les signaux concernant la prévention des risques (produits dangereux, travaux routiers, transport de matières dangereuses, etc.).
- Comparer les comportements à risque observés sur un chantier de construction et dégager les principes fondamentaux déterminant un comportement sécuritaire.

#### **Phase de synthèse**

- Présenter un bilan contenant :
  - un résumé des connaissances et habiletés nouvellement acquises;
  - une évaluation de sa propre attitude à l'égard de la santé et de la sécurité au travail;
  - les objectifs et les moyens à prendre pour s'améliorer.

---

**Conditions d'encadrement**

---

- Fournir les sources d'information nécessaires.
- Inviter, le cas échéant, des personnes-ressources spécialisées dans certains aspects de la santé et de la sécurité au travail.
- Exploiter de façon optimale le matériel audiovisuel.
- Recourir de façon importante à des mises en situation représentatives de la réalité des chantiers de construction.
- Prévenir les gestes dangereux que pourraient faire les élèves au moment des simulations.
- Favoriser la participation de tous les élèves au moment des discussions.
- Guider la démarche d'évaluation des élèves en leur fournissant des outils (tel un questionnaire) pour faciliter l'analyse de leur expérience et la détermination de leurs objectifs.

---

**Critères de participation**

---

**Phase d'information**

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.
- Décrit des avantages du respect des normes et des règlements en matière de santé et de sécurité.

**Phase de réalisation**

- Participe avec sérieux aux activités proposées.
- Énonce des principes d'un comportement sécuritaire.
- Dresse une liste de risques liés aux chantiers de construction ainsi que de mesures préventives applicables.

**Phase de synthèse**

- Présente un bilan contenant :
  - un résumé des connaissances et habiletés nouvellement acquises;
  - une évaluation de sa propre attitude à l'égard de la santé et de la sécurité au travail;
  - les objectifs et les moyens à prendre pour préserver sa santé, sa sécurité et son intégrité physique, ainsi que celles des autres, sur un chantier de construction.

---

**Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

**Phase d'information**

- Être réceptive ou réceptif à l'information relative à la santé et à la sécurité sur les chantiers de construction.
- Reconnaître les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique les plus fréquentes sur les chantiers de construction.

- Reconnaître les sources d'information relatives à la santé et à la sécurité sur les chantiers de construction et y repérer de l'information. Rôles et responsabilités en matière de santé et de sécurité sur les chantiers de construction. Cadre réglementaire relatif à la santé et la sécurité.
- Cerner les avantages de respecter les normes et les règles de santé et de sécurité. Prévention des maladies et des accidents.

**Phase de réalisation**

- Associer des risques liés aux chantiers de construction et à l'exécution du métier aux mesures préventives applicables. Risques inhérents au chantier lui-même et à l'exercice du métier. Mesures de prévention à appliquer en fonction des risques. Systèmes d'identification des matières dangereuses.



Module 5      Durée 30 h

**Objectif de comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Monter des échafaudages.

**Contexte de réalisation**

- À l'aide d'échafaudages tubulaires, d'échafaudages roulants, d'échelles, de madriers extensibles et de chevalets.
- À l'aide d'outillage.
- À l'aide d'équipement de sécurité.
- À l'aide du Code de sécurité pour les travaux de construction.
- En collaboration avec une plâtrière ou un plâtrier.
- En vue de différents types d'ouvrages d'enduits.
- À l'intérieur ou à l'extérieur de bâtiments.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

---

- |  |   |
|--|---|
| 1 Sélectionner l'échafaudage.                            | <ul style="list-style-type: none"><li>• Choix judicieux du type d'échafaudage en fonction de l'ouvrage à effectuer.</li></ul>   |
| 2 Installer les bases d'appui.                           | <ul style="list-style-type: none"><li>• Choix judicieux des matériaux d'appui.</li><li>• Préparation convenable du sol.</li><li>• Précision des niveaux.</li><li>• Solidité des bases.</li></ul>  |
| 3 Assembler les éléments de l'échafaudage.               | <ul style="list-style-type: none"><li>• Application correcte de la technique d'assemblage des éléments de l'échafaudage.</li><li>• Alignement minutieux des éléments.</li><li>• Solidité des éléments.</li><li>• Mise à niveau appropriée de l'assemblage.</li><li>• Prise en considération du démontage.</li></ul> |
| 4 Installer l'équipement et les accessoires de sécurité. | <ul style="list-style-type: none"><li>• Solidité des ancrages et de l'ensemble.</li><li>• Respect des normes d'installation.</li></ul>  |
| 5 Installer les moyens d'accès.                          | <ul style="list-style-type: none"><li>• Solidité de l'installation.</li><li>• Respect des normes d'installation.</li></ul>  |
| 6 Vérifier les installations.                            | <ul style="list-style-type: none"><li>• Vérification méthodique de l'installation.</li><li>• Prise en considération des critères de qualité en vigueur.</li><li>• Exécution des correctifs nécessaires.</li></ul>   |
| 7 Démontez l'échafaudage.                                | <ul style="list-style-type: none"><li>• Respect des étapes de démontage.</li><li>• Nettoyage suffisant des éléments.</li><li>• Rangement approprié des pièces.</li></ul>  |

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Conformité avec les exigences établies.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Sélectionner l'échafaudage.

- Caractériser des types d'échafaudages utilisés en plâtrage. Échafaudages tubulaires, échafaudages roulants, échelles, madriers extensibles et chevalets.
- Distinguer les parties d'un échafaudage. Cadres-échelles, croisillons, goupilles, roues, vis d'ajustement, plates-formes, gardes de sécurité, étriers.
- Considérer les conditions environnantes en vue de la sélection d'un échafaudage. Qualité et compaction du sol, hauteur nécessaire.

#### 2 Installer les bases d'appui.

- Sélectionner un type de support d'échafaudage en fonction des conditions environnantes. Base d'appui en madriers, en béton, etc.
- Procéder aux ajustements assurant la stabilité et le support de l'échafaudage. Cales de roues, pieds ajustables, étais ou stabilisateurs de côtés, freins de roues, ancrages pour supports, poteaux, montants de murs, crochets de corniche, poutres télescopiques, pesées de contrepoids, serre-joints à tunes, œillets et crochets pour poulies ou câbles, câbles.

#### 3 Assembler les éléments de l'échafaudage.

- Interpréter les modes d'assemblage d'un échafaudage. Modes d'assemblage : boulons, vis, écrous, goujons, rondelles, freins d'écrous, goupilles. Niveau et alignement des cadres échelles de chacune des premières sections.
- Planifier les opérations d'assemblage. Règles d'assemblage, matériel et outillage requis.

#### 4 Installer l'équipement et les accessoires de sécurité.

- Déterminer l'équipement et les accessoires de sécurité adaptés, selon le type d'échafaudage. Câble antichute, filet de sécurité, ceinture de sécurité, harnais de sécurité, garde-corps, câble de secours.
- Reconnaître l'importance de prendre certaines précautions lors de travaux dans un échafaudage. Port de l'équipement de sécurité, utilisation de l'outillage particulier, protection des pairs et du public.

**5 Installer les moyens d'accès.**

- Déterminer les moyens d'accès à mettre en place, selon le type d'échafaudage.

Rampes, plates-formes, échelles, escaliers, ascenseurs.

**6 Vérifier les installations**

- Reconnaître la conformité d'une installation.
- Reconnaître l'importance d'une vérification systématique des installations.

Rampes, plates-formes, échelles, échafaudages de charge, bases d'appui, amarrage, garde-corps, planchers, blocage des roues.

Incidence sur la sécurité.

**7 Démonter l'échafaudage.**

- Planifier le démontage d'un échafaudage.

Séquence des opérations, équipement requis, nombre de personnes, rangement et déplacement des éléments.



***Objectif de comportement***

---

**Énoncé de la compétence**

Effectuer un crépi de plâtre.

**Contexte de réalisation**

- Sur des bâtiments, à l'intérieur.
- Sur des ouvrages de crépi de plâtre traditionnel ou de plâtre mince.
- À partir de devis.
- À l'aide d'instruments de mesure.
- À partir des systèmes international et impérial de mesure.
- À l'aide de l'équipement usuel de la plâtrière ou du plâtrier.
- À l'aide de directives de fabricants sur les enduits.
- À l'aide des fiches signalétiques du SIMDUT.
- En collaboration avec une plâtrière ou un plâtrier.
- Sous supervision d'un compagnon.

**Éléments de la compétence**

1 Interpréter le plan et le devis.

- Justesse de l'interprétation des renseignements relatifs à la pose de crépi contenus dans le plan.
- Justesse de l'interprétation des renseignements relatifs à la pose de crépi contenus dans le devis.

2 Organiser le travail.

- Choix approprié des outils et de l'équipement.
- Montage méthodique de l'échafaudage.
- Calcul exact de la quantité de produits nécessaires.

3 Préparer la surface.

- Propreté et humidité appropriée de la surface.
- Installation correcte des garnitures métalliques.
- Positionnement précis des points d'appui.

4 Mélanger les enduits de base.

- Homogénéité du mélange.
- Respect du procédé.
- Respect des instructions du fabricant.

- 5 Appliquer les enduits de base :
- sur des angles intérieurs et extérieurs;
  - sur des surfaces à plat;
  - sur des surfaces avec retombées ou reliefs;
  - au plafond.
- 6 Vérifier la qualité du travail.
- 7 Nettoyer l'aire de travail.
- Épaisseur de 13 mm pour l'enduit de base du plâtre traditionnel.
  - Épaisseur de 1,5 mm pour l'enduit de base des plâtres minces.
  - Stries de 2 mm à 3 mm de profondeur sur la première couche d'enduit de base pour le plâtre traditionnel.
  - Stries de 0,5 mm de profondeur sur la première couche d'enduit de base pour plâtres minces.
  - Solidité de l'adhérence de l'enduit de base.
  - Nivellement adéquat.
  - Manipulation correcte du bouclier et de la truelle.
  - Respect des instructions du fabricant.
- Vérification minutieuse de la qualité du produit fini.
  - Prise en considération de tous les critères de qualité en vigueur.
  - Exécution des correctifs nécessaires.
- Mise au rebut appropriée des débris.
  - Nettoyage des dégâts.
  - Rangement minutieux des outils et de l'équipement.
- Et pour l'ensemble de la compétence :*
- Respect des règles de santé et de sécurité.
  - Collaboration efficace avec la ou le partenaire de travail.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Interpréter le plan et le devis.
- Repérer et analyser les renseignements techniques propres à un ouvrage de crépi de plâtre sur les plan et devis. Lien avec le module 3 : Plans et devis.
- 2 Organiser le travail.
- Monter l'échafaudage approprié. Lien avec le module 5 : Échafaudages.
  - Préparer l'équipement et l'outillage nécessaires. Équipement et outillage utilisés en crépi de plâtre.
  - Estimer les produits de pose nécessaires. Produits de pose utilisés en crépi de plâtre. Lien avec le module 2 : Mesures et calculs.

## 3 Préparer la surface.

- Reconnaître des types de surface. Terre cuite (Terra-Cotta), lattes de gypse, latte métallique, latte de bois, blocs de béton, béton monolithique.
- Procéder au nivellement et à l'équerrage de la surface. Utilisation d'équerre, de grande règle, de niveau et application du théorème de Pythagore.
- Exécuter des opérations de préparation de surface. Grattage, nettoyage, humectage. Fixation des points d'appui, guide, pose de moulures métalliques, pose de joints de dilatation, humectage, couche d'apprêt.

## 4 Mélanger les enduits de base.

- Sélectionner une méthode de malaxage des enduits. Méthodes de malaxage manuelle ou mécanique.
- Déterminer les produits et les proportions du mélange en fonction de la surface à crépir. Enduits courants : caractéristiques, propriétés et normes du fabricant en matière de dosage. Quantité de produits et surface à couvrir. Facteurs à respecter afin d'obtenir les résultats attendus.

## 5 Appliquer les enduits de base :

- sur des angles intérieurs et extérieurs;
- sur des surfaces à plat;
- sur des surfaces avec retombées ou reliefs;
- au plafond.
- Manipuler le bouclier et la truelle. Technique de transfert de l'enduit.
- Distinguer les étapes d'application des enduits de base. Couche rayée. Nivellement. Redoublement (2<sup>e</sup> couche).
- Reconnaître l'importance d'une bonne collaboration avec les partenaires de travail. Sens civique et esprit d'équipe.

## 6 Vérifier la qualité du travail.

- Reconnaître les critères de qualité applicables au crépi de plâtre.
- Déterminer des correctifs si nécessaire.

**7 Nettoyer l'aire de travail.**

- Reconnaître l'importance d'acquérir des habitudes d'ordre et de propreté.
- Reconnaître les principaux aspects du nettoyage de débris de plâtre.

Respect de la clientèle.  
Outillage et équipement : ordre, propreté et facilité d'entretien.

Nettoyage général des guides de bois, des cadres de métal, des planchers et des plinthes.  
Utilisation de produits nettoyants.

**Objectif de comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Effectuer le travail de finition d'un ouvrage de plâtre.

**Contexte de réalisation**

- Sur des bâtiments, à l'intérieur.
- Sur des ouvrages de plâtre traditionnel ou de plâtre mince.
- À partir de dessins d'atelier et de devis.
- À l'aide d'instruments de mesure.
- À partir des systèmes international et impérial de mesure.
- À l'aide de l'équipement usuel de la plâtrière ou du plâtrier.
- À l'aide de directives de fabricants sur les enduits.
- À l'aide des fiches signalétiques du SIMDUT.
- En collaboration avec une plâtrière ou un plâtrier.
- Sous supervision d'un compagnon.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

---

1 Interpréter le plan et le devis.

- Justesse de l'interprétation des renseignements relatifs au travail de finition d'un ouvrage de plâtre contenus dans le plan.
- Justesse de l'interprétation des renseignements relatifs au travail de finition d'un ouvrage de plâtre contenus dans le devis.

2 Organiser le travail.

- Choix approprié des outils et de l'équipement.
- Montage méthodique de l'échafaudage.
- Calcul exact de la quantité de produits nécessaires.

3 Préparer la surface de base.

- Vérification minutieuse de la conformité de la surface.
- Exécution des correctifs nécessaires.

4 Mélanger les produits de finition.

- Respect du procédé d'application.
- Choix des produits de finition appropriés.
- Respect des proportions.
- Homogénéité du mélange.

5 Appliquer les produits de finition.

- Humidité appropriée de la surface.
- Polissage adéquat.
- Fermeture appropriée des angles.
- Uniformité appropriée des surfaces.

- 6 Vérifier la qualité du travail.
- Vérification minutieuse de la qualité du produit fini.
  - Prise en considération de tous les critères de qualité en vigueur.
  - Exécution des correctifs nécessaires.
- 7 Nettoyer l'aire de travail.
- Mise au rebut appropriée des débris.
  - Nettoyage des dégâts.
  - Rangement minutieux des outils et de l'équipement.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Collaboration efficace avec la ou le partenaire de travail.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Interpréter le plan et le devis.
- Repérer et analyser les renseignements techniques propres à un ouvrage de finition de plâtre sur les plan et devis. Lien avec le module 3 : Plans et devis.
- 2 Organiser le travail.
- Monter l'échafaudage approprié. Lien avec le module 5 : Échafaudages.
  - Préparer l'équipement et l'outillage nécessaires. Équipement et outillage utilisés en finition de plâtre.
  - Estimer les produits de pose nécessaires. Produits de pose utilisés en finition de plâtre. Lien avec le module 2 : Mesures et calculs.
- 3 Préparer la surface de base.
- Reconnaître des types de surface.
  - Distinguer les étapes de préparation de surface. Grattage, nettoyage, vérification de l'alignement des angles.
  - Procéder au nivellement et à l'équerrage de la surface. Utilisation d'équerre, de grande règle, de niveau et application du théorème de Pythagore.

**4 Mélanger les produits de finition.**

- Sélectionner une méthode de malaxage des produits de finition. Méthodes de malaxage manuelle ou mécanique.
- Déterminer les produits et les proportions du mélange en fonction de la surface à finir. Plâtre : caractéristiques, propriétés et normes du fabricant en matière de dosage.  
Préparation de la pâte à chaux.  
Quantité de produits et surface à couvrir.  
Facteurs à respecter afin d'obtenir les résultats attendus.

**5 Appliquer les produits de finition.**

- Manipuler le bouclier et la truelle. Rappel du module 6 : technique de transfert de l'enduit.
- Distinguer les étapes d'application de produits de finition. Nivelage des angles, première couche, deuxième couche, finition, polissage, fermeture des angles.  
Sens du polissage.
- Reconnaître l'importance d'une bonne collaboration avec les partenaires de travail. Rappel du module 6 : sens civique et esprit d'équipe.

**6 Vérifier la qualité du travail.**

- Reconnaître les critères de qualité applicables en finition de plâtre.
- Déterminer des correctifs si nécessaire.



**Objectif de comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Poser du crépi sur des surfaces de béton.

**Contexte de réalisation**

- Sur des bâtiments, à l'intérieur ou à l'extérieur.
- À partir de devis.
- À l'aide d'instruments de mesure.
- À partir des systèmes international et impérial de mesure.
- À l'aide de l'équipement usuel de la plâtrière ou du plâtrier.
- À l'aide de directives de fabricants sur les enduits.
- À l'aide des fiches signalétiques du SIMDUT.
- En collaboration avec une plâtrière ou un plâtrier.
- Sous supervision d'un compagnon.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

---

1 Organiser le travail.

- Choix approprié des outils et de l'équipement.
- Calcul exact de la quantité de produits nécessaires.

2 Préparer le crépi.

- Respect de la recette.
- Homogénéité du mélange.

3 Appliquer les différentes couches de crépi.

- Utilisation correcte de l'outillage et de l'équipement.
- Respect de la séquence d'exécution.
- Bonne adhérence du crépi.
- Épaisseur suffisante de toutes les couches.
- Uniformité de la surface.
- Respect de la méthode d'exécution.
- Texture conforme aux spécifications établies sur la fiche technique.

4 Vérifier la qualité du travail.

- Vérification minutieuse de la qualité du produit fini.
- Prise en considération de tous les critères de qualité en vigueur.
- Exécution des correctifs nécessaires.

5 Nettoyer l'aire de travail.

- Mise au rebut appropriée des débris.
- Nettoyage des dégâts.
- Rangement minutieux des outils et de l'équipement.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect des règles de santé et de sécurité.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Organiser le travail.

- Monter l'échafaudage approprié. Lien avec le module 5 : Échafaudages.
- Préparer l'équipement et l'outillage nécessaires. Équipement et outillage utilisés en crépissage sur béton.
- Estimer les produits de pose nécessaires. Produits de pose utilisés en crépissage sur béton. Lien avec le module 2 : Mesures et calculs.
- Reconnaître des types de surface. Utilisation de la grande règle. Facteurs à respecter afin d'obtenir les résultats attendus.
- Exécuter des opérations de redressage et de préparation de surface.

#### 2 Préparer le crépi.

- Sélectionner une méthode de malaxage des produits. Méthodes de malaxage manuelle ou mécanique.
- Déterminer les produits et les proportions du mélange en fonction de la surface à crépir. Produits courants : caractéristiques, propriétés et normes des fabricants en matière de dosage. Quantité de produits et surface à couvrir. Facteurs à respecter afin d'obtenir les résultats attendus.

#### 3 Appliquer les différentes couches de crépi.

- Manipuler le bouclier et la truelle. Rappel du module 6 : technique de transfert de l'enduit.
- Reconnaître l'importance d'une bonne collaboration avec les partenaires de travail. Rappel du module 6 : sens civique et esprit d'équipe.

#### 4 Vérifier la qualité du travail.

- Reconnaître les critères de qualité applicables en crépissage sur béton.
- Déterminer des correctifs si nécessaire.

**Objectif de comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Tirer des joints.

**Contexte de réalisation**

- Sur des bâtiments, à l'intérieur.
- À partir de dessins d'atelier, de jeux de plans et de devis.
- À l'aide d'instruments de mesure.
- À partir des systèmes international et impérial de mesure.
- À l'aide de l'équipement usuel de la plâtrière ou du plâtrier.
- À l'aide de directives de fabricants sur les enduits.
- À l'aide des fiches signalétiques du SIMDUT.
- En collaboration avec une plâtrière ou un plâtrier.
- Sous supervision d'un compagnon.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

---

1 Interpréter le plan de finition.

- Justesse de l'interprétation du plan.

2 Organiser le travail.

- Choix approprié des outils et de l'équipement.
- Montage méthodique de l'échafaudage.
- Calcul exact de la quantité de produits nécessaires.

3 Préparer la surface :

- effectuer les réparations mineures;
- fixer les garnitures.

- Positionnement correct des garnitures.
- Repérage exact des bris.
- Choix approprié de la technique de réparation de la surface.
- Exécution correcte des réparations nécessaires.
- Respect des spécifications du plan relatives à la finition de la surface et aux enduits à travailler.

4 Appliquer la couche de base.

- Bonne adhérence du ruban.
- Dissimulation appropriée du ruban et des garnitures.
- Application correcte de la couche de base aux endroits appropriés.
- Vérification minutieuse de la qualité de l'application.

- 5 Appliquer la couche intermédiaire.
- Uniformité de l'application de la couche intermédiaire.
  - Respect de la largeur minimale de 30 cm (12 po).
  - Sablage suffisant.
  - Vérification minutieuse de la qualité de l'application.
- 6 Appliquer la couche de finition.
- Uniformité de l'application de la couche de finition.
  - Respect de la largeur minimale de 60 cm (24 po).
  - Sablage suffisant.
  - Vérification minutieuse de l'uniformité de la surface.
- 7 Nettoyer l'aire de travail.
- Mise au rebut appropriée des débris.
  - Nettoyage des dégâts.
  - Rangement minutieux des outils et de l'équipement.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Utilisation efficace des techniques d'exécution.
- Utilisation rationnelle des produits.
- Uniformité des surfaces jointoyées.

### **Suggestions de savoirs liés à la compétence**

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Interpréter le plan de finition.
- Repérer et analyser les renseignements techniques propres à un ouvrage de tirage de joints sur un plan de finition. Lien avec le module 3 : Plans et devis.
- 2 Organiser le travail.
- Monter l'échafaudage approprié. Lien avec le module 5 : Échafaudages.
  - Préparer l'équipement et l'outillage nécessaires. Équipement et outillage utilisés en tirage de joints.
  - Estimer les produits nécessaires. Produits utilisés en tirage de joints.  
Lien avec le module 2 : Mesures et calculs.

## 3 Préparer la surface :

- effectuer les réparations mineures;
- fixer les garnitures.

- Vérifier la fixation des planches de gypse et des garnitures métalliques.
- Distinguer les étapes de préparation de surface.

Clous et vis, solidité de la surface, montants métalliques, montants de bois.

Grattage, nettoyage.

## 4 Appliquer la couche de base.

- Exécuter des opérations de rubannage.
- Manipuler le bouclier et la truelle.
- Sélectionner une méthode de malaxage des enduits.
- Déterminer les produits et les proportions du mélange en fonction de la surface à couvrir.

Types de ruban, outillage.

Rappel du module 6 : technique de transfert de l'enduit.

Méthodes de malaxage manuelle ou mécanique.

Enduits courants : types et caractéristiques.  
Produits et surface à couvrir.  
Facteurs à respecter afin d'obtenir les résultats attendus.

## 5 Appliquer la couche intermédiaire.

- Reconnaître les caractéristiques du procédé d'application de la couche intermédiaire.
- Effectuer un sablage léger.

Rubannage, redoublage, largeur et épaisseur de la couche.

Utilisation de papier n° 100, 120 ou 150.

## 6 Éléments de la compétence

- Reconnaître les caractéristiques du procédé d'application de la couche de finition.
- Effectuer un sablage final.

Types de joints, largeur et épaisseur de la couche.

Utilisation de papier n° 120 ou 150.  
Importance de la qualité du produit fini.



Module 10 Durée 105 h

**Objectif de comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Moulurer et poser des éléments ornementaux préfabriqués.

**Contexte de réalisation**

- Sur des bâtiments, à l'intérieur.
- À partir de dessins d'atelier, de jeux de plans et de devis.
- À l'aide d'instruments de mesure.
- À partir des systèmes international et impérial de mesure.
- À l'aide de l'équipement usuel de la plâtrière ou du plâtrier.
- À l'aide de directives de fabricants sur les enduits.
- À l'aide des fiches signalétiques du SIMDUT.
- En collaboration avec une plâtrière ou un plâtrier.
- Sous supervision d'un compagnon.

**Éléments de la compétence****Critères de performance**

---

1 Interpréter le plan et le devis.

- Justesse de l'interprétation des renseignements relatifs à la pose d'éléments ornementaux contenus dans le plan.
- Justesse de l'interprétation des renseignements relatifs à la pose d'éléments ornementaux contenus dans le devis.

2 Organiser le travail.

- Choix approprié des outils et de l'équipement.
- Calcul exact de la quantité de produits nécessaires.
- Aménagement fonctionnel du lieu de travail.
- Qualité de la fixation.

3 Fabriquer le gabarit

- Respect des formes et des dimensions indiquées sur le plan.
- Respect de la technique de fabrication.

4 Préparer les surfaces.

- Alignement précis des plafonds et des murs.
- Positionnement rigoureux des guides.
- Vérification minutieuse des surfaces de travail.
- Exécution des correctifs nécessaires.

5 Préparer les enduits.

- Choix des enduits appropriés.
- Respect du procédé.
- Homogénéité du mélange.

- 6 Pousser la moulure.
- Régularité du motif.
  - Alignement précis de la baguette de l'onglet.
  - Respect de la technique de polissage des moulures et des onglets.
- 7 Mettre en place des ornements préfabriqués.
- Respect de l'orientation des éléments préfabriqués.
  - Rigueur de l'alignement des éléments préfabriqués.
  - Symétrie des éléments.
  - Finition correcte.
  - Respect des spécifications du plan.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Respect de l'ordre logique d'exécution des opérations.
- Utilisation rationnelle de la matière première.
- Absence de bris ou de saletés résultant de l'exécution des travaux.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Interpréter le plan et le devis.

- Repérer et analyser les renseignements techniques propres à un ouvrage de moulurage et la pose d'ornements préfabriqués sur les plan et devis.

Lien avec le module 3 : Plans et devis.

#### 2 Organiser le travail

- Monter l'échafaudage approprié.
- Préparer l'équipement et l'outillage nécessaires.
- Estimer les produits nécessaires.

Lien avec le module 5 : Échafaudages.

Équipement et outillage utilisés pour le moulurage et la pose d'ornements.

Produits de pose utilisés en moulurage et en pose d'ornements préfabriqués.

Lien avec le module 2 : Mesures et calculs.

## 3 Fabriquer le gabarit.

- Reproduire un dessin. Traçage, reproduction à l'échelle, vues et projections, dessin technique.
- Exécuter des opérations de façonnage de bois et de tôle. Sciage, découpage, sablage, perçage, cisailage, poinçonnage, limage.
- Fabriquer les composantes d'un gabarit. Choix des bois, type de métal, composantes (profil, corps, traîneau, poignée, patin).
- Assembler les composantes d'un gabarit. Produits et fixation. Striation des ornements, disposition, équerrage, plombage, attaches, tampons de plâtre, mélanges de plâtre, prise, remplissage, ruilage, retouche.

## 4 Préparer les surfaces.

- Utiliser des guides et des règles à corniche. Utilisation d'équerre, de grande règle, de niveau et application du théorème de Pythagore.
- Exécuter des opérations de nivellement et d'équerrage. *Moulure* : gabarit et niveau.  
*Pièce* : bissection de la ligne centrale, vérification au moyen de lignes diagonales, bissection et points d'appui, construction d'une grande équerre, formule 3-4-5.
- Installer des guides et des règles à corniches. Nivellement, équerrage, positionnement façonnage des guides, fixation des règles.

## 5 Préparer les enduits.

- Déterminer les proportions du mélange en fonction de la surface et de la moulure.
- Doser le mélange. Plâtre de Paris, plâtre à dosage (prise lente), pâte à chaux.  
Facteurs à respecter afin d'obtenir les résultats attendus.
- Exécuter des opérations de malaxage des enduits. Méthodes de malaxage manuelle ou mécanique.

## 6 Pousser la moulure.

- Reconnaître l'importance de la précision dans le travail. Précision et qualité du travail.
- Pousser le gabarit. Remplissage, blocage et finition.  
Nettoyage.  
Techniques de poussage.
- Manipuler un profil. Utilisation de la spatule et des profils.

**7 Mettre en place des ornements préfabriqués.**

- Catégoriser les types d'ornements préfabriqués.

Corniches, cimaises, rosaces, médaillons, console, feuilles d'arcanthe, langue d'agneau, bande et bordure, frises, frettes, perles, câbles, manteaux de foyer.

Produits : plâtre, polyuréthane, gypse.

- Fixer les onglets.

Technique de fixation.

- Fermer les onglets.

Dosage des produits.

Préparation, dégrossissage et finition de l'onglet.

**Objectif de comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Exécuter des revêtements d'acrylique et de stuc.

**Contexte de réalisation**

- Sur des bâtiments, à l'intérieur ou à l'extérieur.
- À partir de dessins d'atelier, de jeux de plans et de devis.
- À l'aide d'instruments de mesure.
- À partir des systèmes international et impérial de mesure.
- À l'aide de l'équipement usuel de la plâtrière ou du plâtrier.
- À l'aide de directives de fabricants sur les enduits.
- À l'aide des fiches signalétiques du SIMDUT.
- En collaboration avec une plâtrière ou un plâtrier.
- Sous supervision d'un compagnon.

**Éléments de la compétence**

- 1 Interpréter le plan.
- 2 Organiser le travail.
- 3 Préparer les surfaces :
  - pour l'application de l'acrylique;
  - pour l'application du stuc.
- 4 Préparer les enduits de base :
  - pour l'application de l'acrylique;
  - pour l'application du stuc.

**Critères de performance**

- Justesse de l'interprétation du plan.
- Choix approprié des outils et de l'équipement.
- Montage méthodique de l'échafaudage.
- Calcul exact de la quantité de produits nécessaires.
- Aménagement fonctionnel du lieu de travail.
- Exactitude du nivellement.
- Fixation solide des fourrures, du papier coupe-vent, des lattes métalliques ou de la membrane et du revêtement mural isolant.
- Juxtaposition correcte des lattes métalliques ou de la membrane et du revêtement mural isolant.
- Exactitude de l'emplacement des arrêts et des joints de dilatation.
- Choix des matériaux.
- Respect du procédé.
- Homogénéité du mélange.

- 5 Appliquer les enduits de base :
- pour l'application de l'acrylique;
  - pour l'application du stuc.
- Utilisation de la technique appropriée.
  - Respect de la séquence d'exécution du procédé.
  - Épaisseur suffisante.
  - Bonne adhérence des enduits.
  - Régularité du striage de la première couche d'enduit de base pour le stuc.
  - Humidification adéquate de la surface pour le stuc.
  - Respect du temps de séchage.
  - Respect des techniques de pose.
- 6 Effectuer le travail de finition.
- Utilisation de la technique appropriée.
  - Uniformité de la surface.
  - Conformité de la finition exigée.
- 7 Nettoyer l'aire de travail.
- Mise au rebut appropriée des débris.
  - Nettoyage des dégâts.
  - Rangement minutieux des outils et de l'équipement.
- Et pour l'ensemble de la compétence :*
- Respect des règles de santé et de sécurité.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

- 1 Interpréter le plan.
- Repérer et analyser les renseignements techniques propres à un ouvrage d'acrylique ou de stuc sur le plan. Lien avec le module 3 : Plans et devis.
- 2 Organiser le travail.
- Monter l'échafaudage approprié. Lien avec le module 5 : Échafaudages.
  - Préparer l'équipement et l'outillage nécessaires. Équipement et outillage utilisés en pose d'acrylique ou de stuc.
  - Estimer les produits de pose nécessaires. Produits de pose utilisés en pose d'acrylique ou de stuc.  
Lien avec le module 2 : Mesures et calculs.

## 3 Préparer les surfaces :

- pour l'application de l'acrylique;
- pour l'application du stuc.

- Reconnaître des types de surface. Panneaux de béton, panneaux de styromousse.
- Installer des systèmes de pose d'acrylique ou de stuc. Treillis métalliques, panneaux isolants. Nivellement, pose de fourrures, moulures métalliques, lattes métalliques, points d'appui, guides.

## 4 Préparer les enduits de base :

- pour l'application de l'acrylique;
- pour l'application du stuc.

- Déterminer les produits et les proportions du mélange en fonction de la surface à couvrir. *Acrylique* : base d'enduit acrylique et ciment Portland no 10.  
*Stuc* : Eau, liants, agrégats.

Produits : caractéristiques, propriétés et normes du fabricant en matière de dosage.  
Produit et surface à couvrir.  
Facteurs à respecter afin d'obtenir les résultats attendus.

- Procéder au malaxage des enduits. Équipement de malaxage mécanique.

## 5 Appliquer les enduits de base :

- pour l'application de l'acrylique;
- pour l'application du stuc.

- Manipuler le bouclier et la truelle. Rappel du module 6 : technique de transfert de l'enduit.  
Bonne protection des surfaces environnantes et de l'aire de travail
- Distinguer les étapes et les procédés d'application des enduits de base. *Acrylique* : membrane, redoublement (2<sup>e</sup> couche), joints d'esthétique, joints de départ et joints d'arrêt.  
*Stuc* : Couche rayée, redoublement (2<sup>e</sup> couche)  
Procédés : manuel, mécanique, dressage des surfaces.

## 6 Effectuer le travail de finition.

- Préparer la surface pour recevoir la couche de finition. Grattage, humectage et nettoyage.
- Appliquer les enduits de finition selon les procédés indiqués.

- Réaliser des textures de stuc. Dessin, couleur, agrégats ou cailloux.  
Utilisation de l'outillage.
- Réaliser des textures de stuc. Technique de flottage.
- Vérifier le travail selon les critères de qualité indiqués. Critères de qualité applicables en pose d'acrylique ou de stuc.
- Déterminer des correctifs si nécessaire.

Module 12 Durée 75 h

**Objectif de comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Réparer des surfaces.

**Contexte de réalisation**

- Sur des bâtiments, à l'intérieur ou à l'extérieur.
- À l'aide d'instruments de mesure.
- À partir des systèmes international et impérial de mesure.
- À l'aide de l'équipement usuel de la plâtrière ou du plâtrier.
- À l'aide de directives de fabricants sur les enduits.
- À l'aide des fiches signalétiques du SIMDUT.

**Éléments de la compétence**

1 Déterminer la nature du travail de réparation à effectuer.

- Détermination exacte des causes des bris.
- Détermination précise du type de réparation à effectuer.

2 Préparer le travail à effectuer.

- Choix approprié des outils.
- Choix approprié des produits nécessaires à la réparation en conformité avec les surfaces originales.
- Calcul exact de la quantité de produits nécessaires.

3 Préparer les produits.

- Respect du procédé.
- Homogénéité du mélange.

4 Colmater les fissures et autres défauts sur différents types d'ouvrages.

- Utilisation appropriée des outils et de l'équipement.
- Choix judicieux de la technique à utiliser.
- Remplissage suffisant des surfaces.
- Préoccupation constante des taches et des fissures pouvant apparaître.
- Respect du style et du fini originaux des ouvrages.
- Solidité de la réparation.

5 Effectuer la finition des différents ouvrages.

- Vérification minutieuse de la qualité du travail.
- Exécution des correctifs nécessaires.
- Finition appropriée en fonction des normes de qualité propres à chaque type de surface réparée.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Respect des règles de santé et de sécurité.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Déterminer la nature du travail de réparation à effectuer.

- Relever des causes et des formes de bris. Avarie : friction, coup, écoulement d'eau.  
Structure : vibration de la charpente, affaissement, conditions atmosphériques.  
Cavités, fissures, lézardes, rainures, clous ou vis apparentes, ruban déchiré, taches, effritement et cassures, défoncement de planches de gypse, ouvertures, écaillage.

#### 2 Préparer le travail à effectuer.

- Préparer l'équipement et l'outillage nécessaires selon la réparation à effectuer. Lien avec les modules 6, 7, 8, 9, 10 et 11 : Crépi de plâtre, Finition de plâtre, Pose de crépi sur béton, Tirage de joints, Moulurage et pose d'éléments, Acrylique et stuc.
- Déterminer les produits nécessaires selon la réparation à effectuer.

#### 3 Préparer les produits.

- Déterminer les produits en fonction de la réparation à effectuer. Lien avec les modules 6, 7, 8, 9, 10 et 11 : Crépi de plâtre, Finition de plâtre, Pose de crépi sur béton, Tirage de joints, Moulurage et pose d'éléments, Acrylique et stuc.

#### 4 Colmater les fissures et autres défauts sur différents types d'ouvrages.

- Préparer la surface à réparer. Suppression des parties brisées, nettoyage de la partie endommagée, solidification des surfaces de support.
- Appliquer des produits ou des enduits sur la surface à réparer. Techniques d'application propres au type de produit ou d'enduit utilisé.

#### 5 Effectuer la finition des différents ouvrages.

- Reconnaître l'importance de respecter le style et le fini original.

Module 13 Durée 15 h

**Objectif de comportement**

---

**Énoncé de la compétence**

Utiliser des moyens de recherche d'emploi.

**Contexte de réalisation**

- À l'aide d'une information actuelle sur les employeurs.
- À l'aide de systèmes de communication téléphonique et électronique.
- À l'aide d'équipement informatique.

**Éléments de la compétence**

- 1 Rédiger son curriculum vitæ.
- 2 Rédiger une lettre de demande d'emploi.
- 3 Passer une entrevue de recherche d'emploi.

**Critères de performance**

- Qualité de la présentation matérielle du document.
  - Présence des renseignements pertinents.
  - Précision du style.
  - Respect des règles d'orthographe et de grammaire.
- 
- Pertinence du texte au regard de l'emploi postulé.
  - Respect des normes de présentation propres à ce type de texte.
  - Respect des règles d'orthographe et de grammaire.
- 
- Respect des règles de présentation et de convenance en entrevue.
  - Pertinence des réponses et des interventions.

*Et pour l'ensemble de la compétence :*

- Observation des règles de présentation de documents.
- Qualité de la communication orale et écrite.

### Suggestions de savoirs liés à la compétence

---

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

#### 1 Rédiger son curriculum vitæ.

- Reconnaître les attitudes nécessaires à la recherche dynamique d'emploi. Lien avec le module 1 : Métier et formation. Bilan personnel.
- Répertorier les divers intervenants du secteur de la construction en regard du placement. Lien avec le module 4 : Santé et sécurité sur les chantiers. Utilisation du bottin téléphonique et d'information électronique.
- Se soucier de la qualité de son français écrit. Utilisation du dictionnaire.

#### 2 Rédiger une lettre de demande d'emploi.

- Faire un plan de lettre de demande d'emploi. Recherche sur l'entreprise.
- Se soucier de la qualité de son français écrit. Utilisation du dictionnaire.

#### 3 Éléments de la compétence

- Préparer une entrevue de recherche d'emploi. Recherche sur l'entreprise.
- Se soucier de la qualité de son français oral.
- Se soucier de son apparence et de son maintien.



